

Programme de formation

Public concerné

Infirmier

Pré-requis

Aucun pré-requis

Modalités

- ☐ Présentiel
- ☐ E-learning
- ☐ Classe virtuelle
- ☒ Mixte (Présentiel + CV)

Durée

Heures : 7h

EPP : OUI ☒ NON ☐

Profil du formateur

Infirmier(e) libéral(e) expert(e)
en exercice coordonné et
formé(e) en EPP

Tarif

328,30 €

Version : 12/2025

Taux de réussite post-test : Nouveau thème

Taux moyen de satisfaction : Nouveau thème

ÉVALUER SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE DANS LE BILAN DE SOINS INFIRMIERS (BSI)

Orientation DPC : 177 : Évaluation des besoins du patient et plan de soins

(Sous réserve de validation de prise en charge par l'ANDPC)

Résumé de la formation

Le BSI est essentiel pour structurer et personnaliser le suivi des patients en fonction de leurs besoins réels. Il couvre toutes les dimensions du soin : techniques, relationnelles, éducatives et de base. Pour cela, vous allez maîtriser les différentes échelles d'évaluation pour affiner votre raisonnement clinique et optimiser l'utilisation du BSI. Vous apprendrez également à facturer le BSI de manière précise et conforme aux exigences réglementaires.

La formation débute par une première évaluation de vos pratiques professionnelles (EPP) avec l'audit clinique de 2h (1h en ligne et 1h hors connexion pour étudier vos dossiers/patients). Vous suivrez ensuite 3h de formation en présentiel. 3 mois après, vous réaliserez une seconde évaluation en remplissant d'autres grilles d'audit en ligne de 1h, accompagnée d'une classe virtuelle de 1h.

Cette formation EPP de 7h, répartie sur 3 mois, vous permettra d'améliorer vos pratiques et d'optimiser vos soins !

Objectifs de la formation

Cette formation devra permettre à l'apprenant de :

- Évaluer sa pratique professionnelle par audit clinique
- Recueillir les données en s'appuyant sur les besoins du patient, son environnement et en identifiant les risques
- S'appuyer sur le raisonnement clinique infirmier pour un plan de soins pertinent en maîtrisant le BSI
- Réévaluer ses pratiques par l'audit après un temps de mise en pratique des apprentissages
- Assurer le suivi du plan d'action d'amélioration

Méthodes pédagogiques et d'évaluation

L'évaluation des pratiques professionnelles a pour but l'amélioration continue de la qualité des soins et du service rendu aux patients par les professionnels de santé. Elle promeut la qualité, la sécurité, l'efficacité et l'efficience des soins et de la prévention dans le respect des règles déontologiques.

En présentiel, nous vous proposons d'utiliser les méthodes de l'audit ou de la simulation reconnues par la HAS. Elles mesurent les écarts entre la pratique réelle et la pratique attendue ou recommandée (recommandations de bonne pratique...) à partir de critères d'évaluation, d'indicateurs ou de points critiques cliniques. Des pré et post tests sous forme de questions sont proposés durant la formation en présentiel. Nous vous accompagnons pas à pas tout au long de votre formation qui peut s'étendre sur plusieurs mois. Souvent les audits cliniques, sont à remplir de chez vous avec vos dossiers patients.

Les formateurs experts et les équipes d'ORION sont présents à chaque étape pour garantir la réussite de votre parcours EPP. Des documents EPP spécifiques vous aident dans cette démarche (plan d'action, fiche débriefing, suivi des actions, grille audit, fiche d'observation ou fiche d'aide à la progression etc.).

Nos formations peuvent être adaptées pour les personnes en situation de handicap. Notre Référente Handicap est à votre disposition pour échanger en toute confidentialité sur votre projet de formation et pour mettre en place les éventuels aménagements spécifiques à prévoir. Contactez notre Référente Handicap à l'adresse suivante : contact@orionsante.fr pour convenir d'un rendez-vous téléphonique.

Programme de formation

Public concerné

Infirmier

Pré-requis

Aucun pré-requis

Modalités

- ☐ Présentiel
- ☐ E-learning
- ☐ Classe virtuelle
- ☒ Mixte (Présentiel + CV)

Durée

Heures : 7h

EPP : OUI ☒ NON ☐

Profil du formateur

Infirmier(e) libéral(e) expert(e)
en exercice coordonné et
formé(e) en EPP

Tarif

328,30 €

Version : 12/2025

Taux de réussite post-test : Nouveau thème

Taux moyen de satisfaction : Nouveau thème

ÉVALUER SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE DANS LE BILAN DE SOINS INFIRMIERS (BSI)

Orientation DPC : 177 : Évaluation des besoins du patient et plan de soins

(Sous réserve de validation de prise en charge par l'ANDPC)

AUDIT CLINIQUE N°1 : 2 HEURES À DOMICILE

OBJECTIF 1 : ÉVALUER SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE (EPP)

- 1h non connectée : Remplissage de la grille d'audit n° 1
- 1h connectée : Plateforme e-learning avec forum collaboratif et messagerie personnalisée avec retour individualisé auprès de chaque apprenant assuré par l'intervenant/formateur
- Fiche à remplir : Débriefing
- Fiche à remplir : Plan d'action d'amélioration de ses pratiques professionnelles

1 SEMAINE APRÈS : FORMATION EN PRÉSENTIEL - 3 HEURES

OBJECTIF 2 : RECUEILLIR LES DONNÉES EN S'APPUYANT SUR LES BESOINS DU PATIENT, SON ENVIRONNEMENT ET EN IDENTIFIANT LES RISQUES

- Principes du BSI afin et besoins du patient
- 6 écoles de pensées des sciences cliniques infirmières et pyramide des Maslow
- Modèle de Virginia Henderson
- Outils d'évaluation pour mesurer les problématiques de santé

OBJECTIF 3 : S'APPUYER SUR LE RAISONNEMENT CLINIQUE INFIRMIER POUR UN PLAN DE SOINS PERTINENT EN MAÎTRISANT LE BSI

- Étapes du raisonnement clinique infirmier et plan de soins
- Risques majorant l'intensité d'une prise en charge à domicile
- Fiche à remplir : Plan d'action d'amélioration

3 MOIS APRÈS : AUDIT CLINIQUE N°2 - 1 HEURE À DOMICILE

OBJECTIF 4 : RÉÉVALUER SES PRATIQUES PAR L'AUDIT APRÈS UN TEMPS DE MISE EN PRATIQUE DES APPRENTISSAGES

- Mesure des écarts et comparaison avec l'audit n°1

1 SEMAINE APRÈS : SUITE AUDIT CLINIQUE N°2 - 1 HEURE EN CLASSE VIRTUELLE

OBJECTIF 5 : ASSURER LE SUIVI DU PLAN D'ACTION D'AMÉLIORATION

- Analyse des résultats et identification des causes des non-conformités
- Notification des axes de progrès
- Réajustement du plan d'action
- Fiche à remplir : Suivi du plan d'actions

Nos formations peuvent être adaptées pour les personnes en situation de handicap. Notre Référente Handicap est à votre disposition pour échanger en toute confidentialité sur votre projet de formation et pour mettre en place les éventuels aménagements spécifiques à prévoir. Contactez notre Référente Handicap à l'adresse suivante : contact@orionsante.fr pour convenir d'un rendez-vous téléphonique.